

Ecole Élémentaire NORMANDIE-NIEMEN
3bis, av du Pasteur M L King
78230 LE PECQ

Circonscription de Le Pecq-Marly

CONSEIL D'ECOLE

PROCES VERBAL

Réunion du 18 octobre 2018

Directeur de l'école - Président			
Monsieur S. LEVASSEUR	X		
Enseignants de l'école			
Madame M. MATHIOT	X		
Madame J. LEMESLE	X		
Madame V. VENET	X		
Madame V. BERNARD	X		
Madame H. VICENT	X		
Madame R. MAIZEL	X		
Monsieur C. LOMBAERT	X		
Monsieur D. FERRE	X		
Représentant du R.A.S.E.D.			
Madame C.BEAU			X
Représentants des parents d'élèves titulaires			
Madame DANTEC LEAL	X		
Madame PINERO	X		
Madame LAFUMA	X		
Madame LE MASSON	X		
Madame CORRE	X		
Madame MAGANINHO	X		
Madame LACASSIN	X		
Madame DE VALS	X		
Madame BOUCHEMIT	X		
Inspecteur de l'Éducation Nationale			
Mr J.P. PEROL IEN de la circonscription de Le Pecq Marly			X
Maire de la commune ou son représentant			
Madame N. WANG Maire Adjointe	X		
VOIX CONSULTATIVES			
PERSONNES INVITEES			
Madame DOUANGVICHITH			
Madame TOURET			
Madame SENIS			

Adresser :

2 exemplaires à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
1 exemplaire à la Mairie

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
	<p>La séance du conseil d'école commence à 20H30.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'équipe enseignante et des parents d'élèves élus Monsieur Levasseur félicite les parents pour leur élection comme représentants des parents d'élèves. - Présentation du R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) Le personnel du RASED de circonscription a changé et se compose désormais de Madame Camille BEAU, Psychologue de l'Education nationale et de Monsieur Yves MICHEL, maître E. Il s'est étoffé et comprend cette année trois psychologues et deux maîtres E. Le personnel du RASED cible son action sur l'aide et le suivi des élèves rencontrant des difficultés persistantes et la prévention de ces situations. Ils interviennent dans les écoles élémentaires et maternelles en fonction des besoins et des priorités : <ul style="list-style-type: none"> - Aide spécialisée à dominante pédagogique (maître E) : adaptée aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et apprendre. Elle vise à la prise de conscience et à la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite ; - Psychologue scolaire : aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation. Il aide à l'analyse de la situation particulière de l'enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants, à l'aide de ses outils spécifiques. <p>Le RASED intervient à la demande des enseignants, des parents ou des enfants. Le travail se fait toujours en étroite collaboration avec les familles.</p> <p><i>Pour prendre contact : 01.30.82.12.75</i> Camille BEAU: Psychologue de l'Education nationale Yves MICHEL : maître E</p> <p>I- <u>POINTS MAIRIE</u></p> <p>Remerciements Le conseil d'école remercie Madame Le Maire et le conseil municipal pour la dotation de l'école en matériel informatique. De ce fait, trois classes ont été dotées de TNI et d'ordinateurs portables. Les enseignants remercient la municipalité d'avoir acté leur choix dans ce domaine. Nous remercions les services municipaux et notamment le service informatique pour les travaux d'installation cet été et à la rentrée. Le conseil d'école remercie la caisse des écoles pour la subvention du spectacle des CP entre autres, et les spectacles à venir notamment GOUPIL et la sensibilisation à la langue des signes.</p> <p>Centre de Loisirs Les parents remontent leur interrogation sur les délais d'inscription au Centre de Loisirs qui sont trop courts et fluctuants (4 semaines, 5 et parfois 6 semaines auparavant). Les parents demandent s'il est possible que le délai soit fixé à 4 semaines avant. Madame Wang explique que cela découle de la forte demande et de l'organisation nécessaire pour préparer. Quelques parents ont remonté leur difficulté à s'organiser une journée par semaine. En effet le mercredi l'horaire d'entrée au Centre de Loisirs est 8h00 alors que les jours d'école l'accueil débute à 7h30. Les parents formulent leur difficulté à s'organiser sur cette journée-ci. 4 ou 5 élèves d'élémentaire sont concernés par ce point alors que les maternelles sont accueillies dès 7h30. Madame Wang en est étonnée et explique que cela mobiliserait probablement un animateur supplémentaire. Elle rappelle que l'amplitude horaire d'une journée devrait être de 9 heures maximum et que l'on est déjà au-delà. Elle soulève la mise en place de l'organisation du plan mercredi annoncé par le ministre</p> <p>Pendant les vacances le Centre de Loisirs ferme à 18 heures alors que durant le temps scolaire il ferme à 19 heures. Par conséquent cela est compliqué à gérer pour les parents en terme d'organisation.</p>	

Animation :

Les parents demandent s'il est possible d'avoir une présentation des animateurs et de leurs rôles (cantine, étude, école des sports, ...). Madame Wang propose de réaliser un trombinoscope avec les activités principales de chacun pour les parents d'élèves. Elle rappelle qu'il peut y avoir des mouvements.

Permis

En décembre pour les CE2, le permis piéton sera assuré par les polices municipales et nationales en collaboration avec les enseignants.

Pour les CM1, le permis vélo et Internet sera assuré par la police nationale, la municipalité et les enseignants.

Restauration scolaire :

Madame Wang répond aux questions remontées par les parents d'élèves.

- Une troisième salle a été ouverte pour alléger les nuisances sonores et le confort de chacun. Ce choix a été fait suite aux remontées de l'année passée.

- Les enfants les plus jeunes mangent au premier service.

- Un repas représente environ 45 minutes.

- Madame LAFUMA donne son ressenti sur son repas partagé avec les élèves. Elle explique que la salle résonne énormément mais que cela est supportable. Elle raconte l'organisation et est très agréablement surprise. Les enfants jouent lorsqu'ils ne mangent pas puis aident à mettre la table. Les élèves se lèvent ensuite tour à tour pour aller chercher leur repas. Le gros problème constaté est que le plat principal est froid du fait que 50 élèves doivent se déplacer. Elle soulève donc le problème d'un bac pour 50 élèves. Le 50ème mange froid même s'ils ne s'en plaignent pas.

- Pour les élèves ne mangeant pas de porc, l'organisation est bonne et ne pose aucune difficulté.

- Pour le dessert ils n'ont pas eu d'assiette (fromage et orange) ce qui est déconcertant pour Madame LAFUMA.

- L'organisation générale est encensée, (le fait de débarrasser, l'organisation par tables 7, le surplus de nourriture distribué raisonnablement, le découpage progressif des fruits...)

- Le second service ne se lave pas les mains alors que le premier le fait. Cela est problématique.

- Les élèves remontent des choses très positives sur la cantine. L'attitude des élèves est bonne, ils sont polis et disciplinés bien qu'un peu bruyants. Il est demandé si une solution peut être trouvée pour insonoriser. (peut-être en fixant des panneaux d'affichage gris aux murs comme dans les classes)

II- POINTS ECOLE**Bilan de rentrée**

L'école compte 218 élèves ce qui a permis le maintien des neuf classes. L'effectif des classes est le suivant.

- CP : 25 élèves
- CE1 : 27 élèves
- CE1 : 25 élèves
- CE2 : 21 élèves
- CE2 : 21 élèves
- CM1 : 24 élèves
- CM1 : 24 élèves
- CM2 : 25 élèves
- CM2 : 26 élèves

Règlement intérieur

Il n'y a pas de modifications du règlement intérieur exception faite des horaires. Celui-ci est voté à l'unanimité.

Un rappel important :

Veillez à bien écrire le nom de vos enfants sur leurs vêtements.

Retards : comment les réduire / sensibiliser les parents

Les enseignants déplorent toujours les retards fréquents le matin (5 à 10 minutes) car cela gêne la mise au travail et cela n'est pas une situation convenable pour les enfants qui arrivent en état de stress.

En cas de retard, Monsieur Levasseur doit laisser ses élèves seuls dans la classe pour ouvrir la porte.

Dans le cas de sacs de sports ou de goûter oubliés merci de ne pas venir les apporter sur le temps de classe, mais privilégier les horaires de récréation (10h/10h15 et 10h15/10h30)

Nouveaux rythmes scolaires :

Le constat est bon. Les enfants se sont adaptés progressivement et reprennent le rythme. Les enseignants soulignent que les élèves sont moins fatigués en fin de semaine. Les parents semblent également satisfaits. De plus les services de récréation sont dédoublés matin et après-midi ce qui contribue à diminuer les accidents de cour.

Evaluations nationales de CP et de CE1 :

Elles ont eu lieu à partir du 17 septembre. Les CP ont réalisé ces évaluations 3 séances de français et 2 séances de mathématiques sur un fichier ce qui a constitué une grande nouveauté pour eux. Les résultats ont été donnés aux enseignants qui rencontreront les parents pour une explication des évaluations et un retour individuel. Les enseignantes expliquent aux parents d'élèves la manière dont se présentent les résultats. Dans l'ensemble les résultats confirment ce que les enseignantes avaient détecté. Les groupes de besoins feront l'objet d'un travail en classe. Une deuxième série d'évaluations sera réalisée par les CP uniquement.

PAI :

Le protocole a changé. Il faut désormais s'adresser au centre médico-scolaire de Saint-Germain-en-Laye pour obtenir les documents puis renvoyer les papiers complétés et les faire signer par le médecin traitant de l'enfant. Le CMS fait parvenir à l'école les documents complétés. Les parents doivent remettre les médicaments au directeur.

PPMS Intrusion :

Le PPMS intrusion aura lieu le 12 novembre 2018 durant la matinée. Il a été décidé que les classes du haut se cachaient et que les classes du bas s'enfuyaient.

Bilan recette kermesse :

Les dépenses représentent 1430,75 euros pour 3420 euros de recettes. Elle représente un bénéfice de 1989,25 euros.

Projets de sorties scolaires :

Classe cycle 2, dispositif école et cinéma : *Shaun le mouton* le 19 novembre, *La ruée vers l'or* et *Le garçon et le monde*.

Les CM1 et CM2 iront voir le 20 novembre *Dillili à Paris* d'Ocelot.

Les CP ont assisté au concert présentant des chansons d'Henri Godon, offert par la caisse des écoles.

Le 6 novembre, les classes de CE2, CM1, CM2 iront voir le spectacle GOUPIL qui fait intervenir le langage des signes. Une séance de sensibilisation sera réalisée en classe auprès des élèves la veille, le lundi 5 novembre.

Un spectacle musical sera offert à tous par la caisse des écoles.

Le spectacle de Noël aura lieu mais la date n'est pas définie.

La Cicadelle est renouvelée pour chaque classe. Les thèmes choisis sont :

Besoins humains objet technique pour le cycle3 : Que faire pour ma planète pour les ce1 et cp et technomundo pour les ce2.

Kermesse : Elle est programmée pour le 21 juin 2019.

Spectacle musical : La date réservée est le 25 juin 2019 au Quai 3, si les répétitions sont concluantes pour l'école. Le contenu n'est pas encore défini.

Photographies de classe

Le photographe vient à l'école le 12 novembre durant l'après-midi.

Le Directeur

Stéphane LEVASSEUR



Pour les Parents Elus

Lisbeth DANTEC

